



-
-
- Grand Conseil
- Secrétariat général
- Pl. du Château 6
- 1014 Lausanne
-

- Résolution (formulaire de dépôt)
-
- A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

• N° de tiré à part :

19-RES-034

• Déposé le :

19.11.19

• Scanné le :

Art. 136 LGC La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire. Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de la résolution

Les séances supplémentaires du Grand Conseil doivent-elles devenir une activité lucrative ?

Texte déposé

Le 24 octobre dernier, les membres du Parlement ont été informés par le Bureau du Grand Conseil, que quatre séances supplémentaires avaient été programmées au début de l'année 2020 pour combler le retard pris par les nombreux textes déposés restés en souffrances.

En effet, plus de 400 objets sous forme de motions, questions, interpellations, résolutions ou autres déterminations ont été déposés et sont en attente de traitement par le Grand Conseil.

Si un certain nombre d'objets ont un réel intérêt, d'autres par contre beaucoup moins, par exemple la multiplicité des textes sur les mêmes sujets, souvent alimentés par des faits divers, qui sont repris par des députés intéressés à augmenter le bilan de leurs interventions politiques.....

Lors de chaque séance du Parlement, plus d'une douzaine de textes sont déposés et viennent finalement engorger les Services de l'Etat. Bien que difficile à imaginer, il faudrait trouver une solution pour limiter ces nombreux dépôts.

Organiser régulièrement des séances sans fin pour combler le retard et ceci sans rémunérations supplémentaires, serait à mon avis une piste pour limiter les dépôts aux problèmes essentiels de la société.

Je propose donc au Grand Conseil de considérer que les quatre séances mises au programme les mardis 4 février, 10 et 31 mars ainsi que le mardi 28 avril 2020, soient rémunérées sans majoration

et considérées comme des séances sans fin.

Une rémunération de 720.- pour une même journée de Grand Conseil serait à mon avis indécente et pas convenable aux yeux des contribuables qui ne sont pas responsables de cette situation. Cette manière de faire représenterait une substantielle économie d'environ 35'000.- par séance.

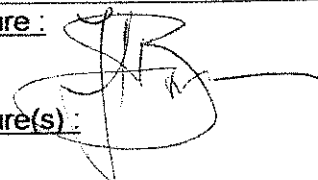
Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Bezençon Jean-Luc

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Signature :



Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 12 novembre 2019

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergej 

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre 

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence 

Bezençon Jean-Luc

Bolay Guy-Philippe 

Bolay Nicolas

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain 

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François 

Cala Sébastien

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel 

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

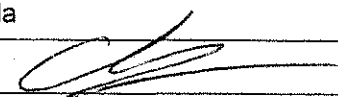
Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy 

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien 

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

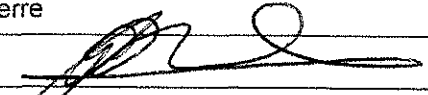
Cuérel Julien 

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory 

Develey Daniel 

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole 

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Epars Olivier

Evéquoz Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe 

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Glavyre Yann

Gross Florence 

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy 

Liste des député-e-s signataires – état au 12 novembre 2019

Jobin Philippe	Neyroud Maurice 	Ryf Monique
Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Paccaud Yves	Schelker Carole 
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe 	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric 
Luccarini Yvan	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas 
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel 	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre 
Meystre Gilles 	Rime Anne-Lise 	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc 
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel 	Zünd Georges 
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre